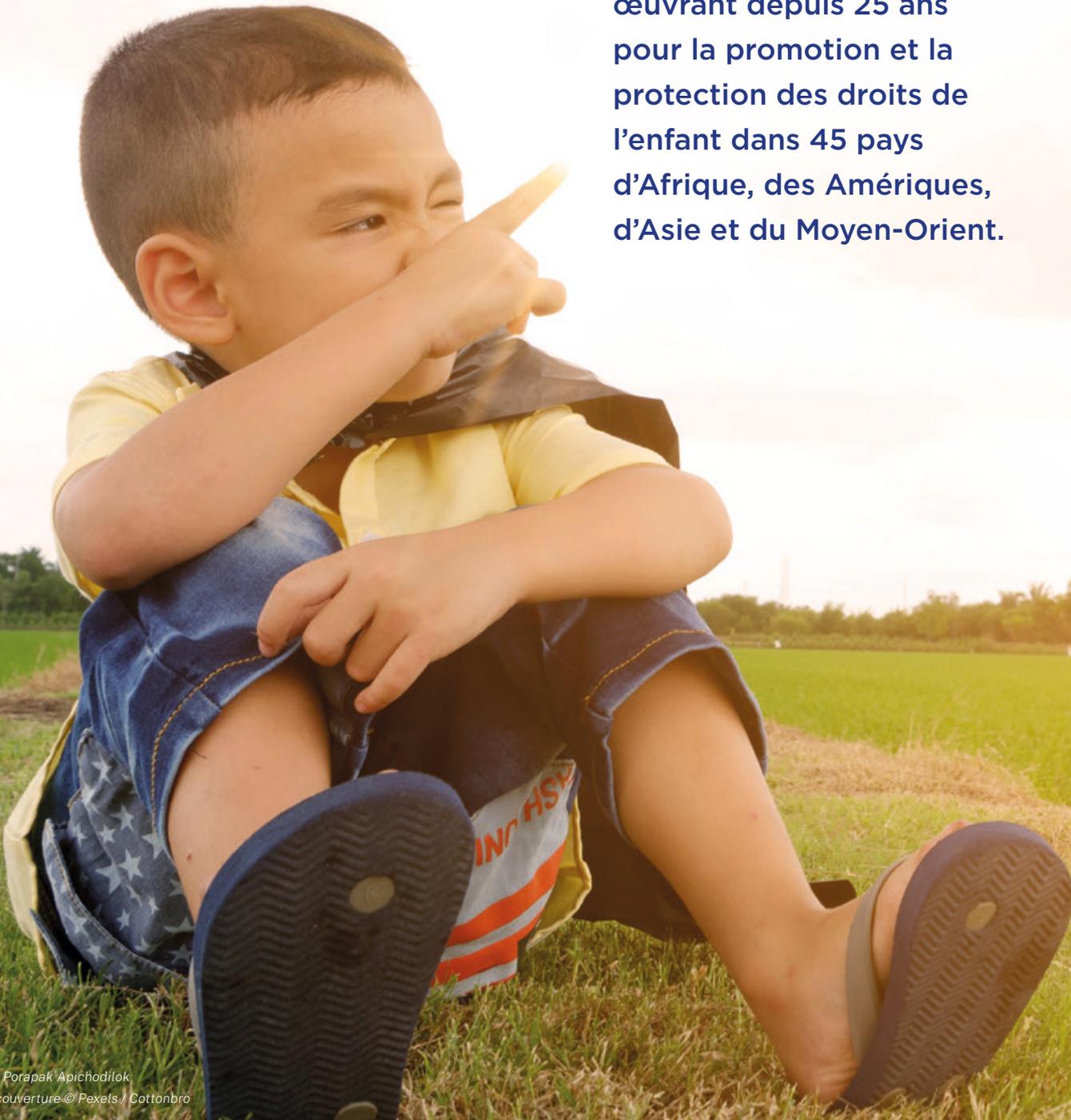


• RAPPORT ANNUEL • 2019-2020 •



# LE BUREAU INTERNATIONAL DES DROITS DES ENFANTS

PROMOUVOIR ET PROTÉGER LES DROITS DES ENFANTS DANS LE MONDE



**L**e Bureau international des droits des enfants (IBCR) est une organisation internationale canadienne non gouvernementale œuvrant depuis 25 ans pour la promotion et la protection des droits de l'enfant dans 45 pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient.

#### DOMAINES D'INTERVENTION



Enfants et justice



Enfants et situations d'urgence



Lutte contre l'exploitation et les violences faites aux enfants

#### VISION

Un monde où chaque enfant, fille ou garçon, jouit de ses droits en toute égalité et en toute circonstance.

#### MISSIONS

**ÉCOUTER** nos partenaires locaux et collaborer avec eux afin de développer, à partir de processus existants, des solutions novatrices, durables et respectueuses des droits de l'enfant

**RENFORCER** les capacités des acteurs communautaires de première ligne pour remédier aux différents enjeux qui affectent les enfants

**VALORISER** la participation active de tous, y compris des enfants

**FAVORISER** la coopération entre les professionnels responsables de la protection de l'enfance

**SOUTENIR** et **PROMOUVOIR** des réformes, des plans d'action et des législations en faveur des droits de l'enfant

#### PRINCIPES FONDAMENTAUX

- › La prise en considération de l'intérêt supérieur de l'enfant
- › La non-discrimination
- › Le droit à la vie, à la survie et au développement
- › Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation

## L'IBCR en chiffres



**4 BUREAUX**  
dans le monde



**25 ANS**  
**D'EXISTENCE**



Environ **40 PERSONNES**  
**EMPLOYÉES** de façon  
permanente



**45 PAYS TOUCHÉS**  
par nos actions



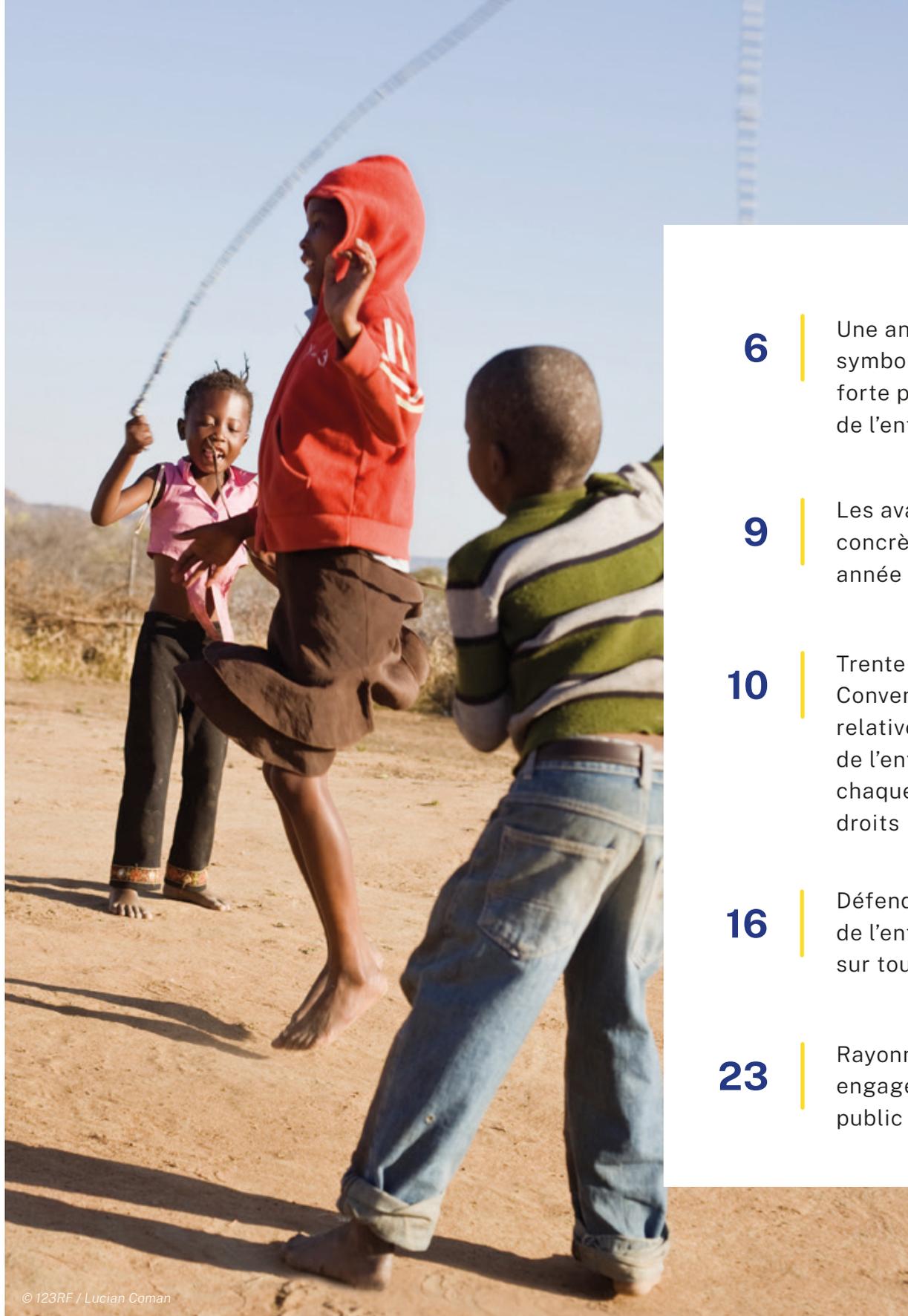
Plus de **2,9 MILLIONS**  
**D'ENFANTS MIEUX**  
**PROTÉGÉS** grâce à nos actions



Plus de **4 370 ENFANTS**  
**CONSULTÉS** dans le cadre  
de nos projets



Plus de **61 200**  
**PROFESSIONNELLES ET**  
**PROFESSIONNELS FORMÉS**  
aux droits de l'enfant



© 123RF / Lucian Coman

## Table des matières

**6**

Une année  
symboliquement  
forte pour les droits  
de l'enfant

**9**

Les avancées  
concrètes cette  
année

**10**

Trente ans de  
Convention  
relative aux droits  
de l'enfant : pour  
chaque enfant, ses  
droits

**16**

Défendre les droits  
de l'enfant  
sur tous les fronts

**23**

Rayonnement et  
engagement du  
public

**26**

Nos interventions  
autour du monde

**30**

Nos actions  
pluriannuelles pour  
une protection  
globale

**40**

La coopération  
volontaire :  
au plus près des  
communautés

**50**

Bilan financier

**52**

Des partenaires  
qui nous permettent  
d'avancer

**54**

Une équipe dévouée  
et engagée



## Une année symboliquement forte pour les droits de l'enfant

L'année 2019 a été particulièrement marquante pour le Bureau international des droits des enfants, qui célébrait son 25<sup>e</sup> anniversaire, mais aussi et surtout pour les droits de l'enfant, puisque 30 ans auparavant était signé un traité fondamental en ce domaine : la Convention relative aux droits de l'enfant.

Adoptée le 20 novembre 1989, cette Convention a complètement transformé la façon dont les enfants sont considérés. Jadis objets de droit, ces derniers sont devenus, grâce à ce texte, des sujets à part entière. Leur intérêt supérieur occupe désormais une place centrale, et ils bénéficient d'une protection et de droits qui leur sont propres. Unaniment reconnue, cette Convention est aujourd'hui le traité en matière de droits de la personne le plus largement ratifié dans le monde.

Trente ans se sont écoulés depuis la signature de ce texte phare et les raisons de se réjouir sont multiples, car de nombreux indicateurs témoignent d'une amélioration globale de la situation des enfants dans le monde. Cependant, si la mise en lumière des droits de l'enfant sur la scène internationale a permis des progrès considérables, il reste encore beaucoup à accomplir. Les enfants souffrent aujourd'hui d'une violence plus insidieuse que jamais, tandis que beaucoup d'entre eux subissent les contrecoups de crises humanitaires, de conflits armés, de déplacements de population ou de catastrophes naturelles. Trop d'en-

fants sont encore victimes de traite, d'exploitation, de maltraitance ou privés de liberté. Ces situations sont inacceptables.

Dans le monde entier, la protection des enfants doit être la priorité, pour mieux agir lorsque leurs droits sont compromis.

Au cours de ses 25 ans d'activité, notre organisation est intervenue dans 45 pays, a permis de former plus de 61 200 professionnelles et professionnels, et a contribué à mieux protéger près de 3 millions d'enfants sur tous les continents. En travaillant directement avec les responsables de la protection et de la promotion des droits de l'enfant sur le terrain, l'IBCR aide à replacer l'intérêt et les besoins des filles et des garçons au cœur de toutes les interventions et décisions qui les concernent.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, la pandémie de COVID-19 bouleverse notre quotidien et nous rappelle à quel point les avancées en matière de droits de l'enfant sont fragiles. Les systèmes censés protéger les enfants ont montré leurs limites face à cette crise sanitaire et doivent plus que jamais s'adapter. Nos interventions sont d'autant plus nécessaires que ce contexte instable risque de s'inscrire dans la durée.

La protection et la promotion des droits des enfants est l'affaire de toutes et de tous. Nombre d'entre vous ont participé à nos activités de diverses façons tout au long de l'année. C'est votre soutien, associé à l'implication de nos équipes et de nos volontaires, qui nous permet de poursuivre notre mobilisation, et nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

**Alors merci, et, ensemble, continuons à bâtir un monde plus juste pour les enfants.**



**Guillaume Landry,**  
Directeur général



**Théophile Nkyema,**  
Président du conseil  
d'administration



## Les avancées concrètes cette année

Le Bureau est intervenu dans

**12 pays**

en Afrique, dans les Amériques,  
en Asie et au Moyen-Orient

**541 444  
enfants**

ont bénéficié directement ou  
indirectement de nos actions

Au moins  
**1 196 femmes  
et 377 filles**

ont été touchées par nos projets

**5 343 personnes**

ont été sensibilisées ou formées  
aux droits de l'enfant

**41 employées et  
employés,  
34 stagiaires**

ainsi que

**9 volontaires**

se sont activement impliqués  
dans nos projets

Plus de

**75 ateliers**

de sensibilisation, de  
développement ou de formation  
portant sur les droits de l'enfant,  
l'égalité entre les genres ou  
encore la protection des enfants  
dans les situations de conflits  
armés ont été organisés

**8 mesures**

en faveur des droits des enfants  
ont été adoptées dans nos pays  
d'intervention\*

*\* dont une réforme du budget national  
sensible au genre et aux droits de l'enfant  
et deux directives officialisant l'utilisation  
de nos guides pratiques dans les corps de  
métier visés au Burkina Faso, un arrêté  
ministériel encadrant les procédures,  
les rôles et les responsabilités dans le  
secteur du travail social en matière de  
protection de l'enfant en République  
démocratique du Congo*

**1 proposition  
législative**

plus favorable aux familles  
d'accueil a été élaborée au Maroc  
avec l'appui de la volontaire  
de l'IBCR, pour permettre  
aux enfants en situation de  
vulnérabilité de bénéficier de la  
protection et de l'entourage d'une  
famille

## Trente ans de Convention relative aux droits de l'enfant : pour chaque enfant, ses droits

Il y a 30 ans, les dirigeants du monde prenaient un engagement historique en faveur des enfants, pour la protection et le respect de leurs droits, en adoptant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant le 20 novembre 1989.

Quelques décennies plus tard, quel regard pouvons-nous porter sur les actions qui ont été entreprises en faveur de ces droits ?

Nos sociétés sont plus outillées que jamais pour promouvoir et défendre les droits des filles et des garçons, et des lois, des stratégies ainsi que des mesures plus solides ont été mises en place pour prévenir les violations de ces droits et agir en conséquence.

Aujourd'hui, les enfants ne craignent plus de prendre la parole. Ils s'expriment et se battent pour leurs droits, pour une vie sans discrimination ni violence, pour un accès à l'éducation, pour une protection efficace contre le réchauffement climatique et l'exposition numérique, mais aussi pour une enfance heureuse, saine et libre. Ils s'identifient à certains de leurs pairs, qui franchissent les frontières pour porter leur message sur la scène internationale, et apparaissent désormais comme des interlocuteurs de premier plan.

Leur message est clair : ils ont le droit de s'exprimer et nous devons les écouter et prendre leurs opinions en considération.

S'il reste encore beaucoup à accomplir, cette prise de conscience et cette revendication citoyenne des enfants constituent sans doute la plus belle des avancées de ces trente dernières années.

Le Bureau international des droits des enfants est fier de ce mouvement et s'engage pour les décennies à venir à placer la voix de l'enfant au premier plan de toutes ses actions.

### La célébration des droits de l'enfant dans le monde

En 2019, le 20 novembre n'était pas seulement la journée mondiale de l'enfance : cette date marquait également le 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et les 25 ans d'existence du Bureau, une triple occasion de célébrer les droits de l'enfant à travers le monde !



© Pexels / Daria Shevtsova

### LE BURKINA FASO MOBILISÉ

Au Burkina Faso, l'équipe locale du Bureau a participé aux 72 heures des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, un événement organisé à Ouagadougou par l'ONG Terre des hommes Suisse. Au programme : conférences, tables d'information et activités ludiques, avec la participation active des enfants pour célébrer cet anniversaire. Avec son stand d'exposition coloré, l'IBCR a pu faire connaître son projet et ses actions dans le pays, insister sur l'importance de la formation et des métiers en lien avec les enfants et sensibiliser le public au rôle que toutes et tous jouent dans la protection et le respect des droits de l'enfant au quotidien.

L'IBCR était également présent lors de la cérémonie officielle du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Convention, orga-



Activité aux 72 heures des 30 ans de la Convention relative aux droits de l'enfant, Ouagadougou (Burkina Faso)

nisée par le ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire et intitulée « Trente ans de mise en œuvre de la CDE, un nouvel engagement pour un Burkina digne des enfants ».

Deux écoles primaires, Sainte-Cécile à Montréal et Le Vivier à Ouagadougou, ont aussi participé à leur manière à ces célébrations, en travaillant sur un projet commun tout au long de l'année. Les élèves ont ainsi réfléchi à la signification des droits de l'enfant dans leur quotidien. Tandis que les enfants burkinabè ont mis en avant le droit à l'éducation et à la santé dans une vidéo créée à l'occasion de cet échange, les enfants québécois se sont quant à eux orientés vers l'écoresponsabilité et l'impact environnemental\*. Une belle façon d'échanger sur la diversité de perception des droits de l'enfant d'un continent à l'autre !

\*La crise sanitaire liée à la COVID-19 nous a obligés à mettre cet échange sur pause du fait de la fermeture des écoles au mois de mars. Nous espérons le relancer au cours de l'année scolaire 2020-2021.

## AU CANADA, UNE TABLE RONDE POUR FAIRE LE BILAN

L'IBCR a pris part à une table ronde organisée à Ottawa par le Réseau international de protection de l'enfance du Canada et Affaires mondiales Canada (ministère du gouvernement fédéral chargé des relations diplomatiques et consulaires), dont le titre était « Trente ans de droits de l'enfant et l'agenda inachevé : protéger et autonomiser les enfants dans les conflits et la fragilité ».

Aux côtés d'organisations dédiées aux droits humains et aux droits de l'enfant, le Bureau a pu partager ses observations sur les progrès réalisés en 30 ans de Convention, mais aussi évoquer le sort des plus vulnérables et discuter des possibilités qui s'offrent au Canada pour une lutte effective en faveur des droits de l'enfant.

## 30 ANS DE DROITS DE L'ENFANT : PROGRÈS ET DÉFIS

À l'initiative de l'IBCR, quatre spécialistes de renommée internationale sont revenus, le temps d'une conférence, sur les progrès accomplis et les défis



Table ronde du 20 novembre à Ottawa (Canada)



Conférence « 30 ans de droits de l'enfant : progrès et défis » à l'Université McGill, Montréal (Canada)

## UNE SOIRÉE-BÉNÉFICE AU PROFIT DES DROITS DE L'ENFANT

Ce tour du monde des célébrations a connu son apothéose le 21 novembre avec une soirée-bénéfice au profit des droits de l'enfant organisée par l'IBCR à Montréal. Cet événement a permis de réunir plus de 90 personnes pour un moment de partage autour d'une

vente aux enchères artistique visant à récolter des fonds pour le Bureau et ses projets.

Les personnes présentes ont ainsi pu découvrir de nombreuses toiles données par des artistes pour l'occasion, ainsi qu'une exposition dédiée aux moments-clés de l'histoire des droits de l'enfant. Toutes et tous ont pu admirer la performance de l'artiste-peintre Jessica Gorlicky et se laisser bercer par la musique douce et jazzy de la talentueuse Shaharah Sinclair à l'occasion de cette soirée placée sous le signe de l'échange et de la sensibilisation aux enjeux reliés aux droits de l'enfant.

restant à relever 30 ans après la ratification mondiale de la Convention relative aux droits de l'enfant. Parmi eux, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, Mme Najat Maalla M'jid, a insisté sur l'importance accordée aux droits de l'enfant dans le Programme 2030 des Nations Unies.

Plus de 60 personnes ont ainsi pu en apprendre davantage sur les accomplissements de ces 30 dernières années en matière de protection institutionnelle des droits de l'enfant et de renforcement des systèmes de justice juvénile en Afrique, mais aussi revenir sur les leçons tirées de la crise migratoire en Europe et la participation des enfants à l'élaboration des lois et politiques nationales sur la violence à leur encontre.



Soirée-bénéfice de l'IBCR, Galerie 203, Montréal (Canada)



### UNE LIGNE DU TEMPS POUR MIEUX COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DES DROITS DE L'ENFANT

De l'enfant « propriété » de ses parents à la personne à part entière qu'il est actuellement, capable de défendre ses droits et d'en devenir pleinement acteur, l'enfant a vu son statut évoluer sans commune mesure au cours des derniers siècles. Pourtant, il reste encore beaucoup à accomplir pour permettre à tous les enfants de jouir pleinement de leurs droits, en toute égalité et en toute circonstance.

En cette année charnière, le Bureau international des droits des enfants a conçu une ligne du temps. Du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, ce document retrace l'évolution des droits reconnus aux enfants en indiquant les dates-clés de la lutte en faveur de ces droits ainsi que les accomplissements majeurs de l'IBCR depuis sa création.

### UN PROJET NUMÉRIQUE AVEC EUX ET POUR EUX : DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE PARTENT EN MISSION POUR LEURS DROITS !

L'IBCR a choisi de s'adresser directement aux enfants en créant un jeu vidéo adapté à leurs capacités afin de leur expliquer leurs droits. Alors qu'il est reconnu que les jeunes utilisent de plus en plus les nouvelles

technologies, presque aucun outil numérique dédié aux droits de l'enfant ne leur était destiné. « Détective en mission pour les droits de l'enfant » est ainsi né de la volonté d'expliquer la Convention et ses articles aux enfants, qui sont les principaux concernés. La participation de l'enfant étant au cœur des valeurs du Bureau, le jeu a été pensé pour les enfants, mais aussi et surtout avec eux, puisque deux classes de primaire des écoles montréalaises Sainte-Cécile et Saint-Fabien ont été impliquées tout au long de sa création.

Réalisé par des étudiants de l'École Polytechnique de Montréal et l'école Arts et Métiers ParisTech (France), le jeu vidéo a été dévoilé au public en juin 2019. Jeu sérieux d'enquête se développant sur plusieurs niveaux, il suit le personnage principal, Détective Pinpin, confronté à différentes situations injustes inspirées du quotidien, où les droits de l'enfant ne sont pas respectés. Les joueuses et les joueurs, incarnant Pinpin, doivent récolter des indices qui leur permettront de surmonter les difficultés rencontrées tout en prenant conscience de leurs droits. Impliquant les enfants jusqu'au bout, le lancement médiatique du jeu vidéo a pris la forme d'une émission de



radio animée par plusieurs élèves, mêlant entrevues, reportages sur les droits de l'enfant et témoignages des enfants ayant participé au projet.

Le jeu a été pensé pour des enfants âgés de 9 à 11 ans et est disponible en ligne gratuitement (voir lien ci-dessous). Il est proposé pour le moment en français et sera traduit prochainement dans plusieurs langues. L'IBCR souhaite le mettre à la disposition des écoles francophones dans le monde entier, et les invite à intégrer cet outil novateur dans leur programme pédagogique.

Pour jouer au jeu vidéo : <https://jeu.ibcr.org/>

- › Plus de 30 enfants ont été impliqués dans la création du jeu
- › 5 rencontres ont été organisées pour discuter des droits de l'enfant et tester le jeu vidéo
- › 7 étudiants ont été mobilisés pendant 6 mois pour la réalisation de ce jeu

Un élève de primaire animant l'émission radio de lancement du jeu vidéo, École Saint-Fabien, Montréal (Canada)



Interface du jeu Détective en mission pour les droits de l'enfant, et son personnage principal : Détective Pinpin

# Défendre les droits de l'enfant sur tous les fronts

## Un engagement renouvelé pour les tout-petits du Québec

### UN DROIT À LA SANTÉ POUR TOUS LES ENFANTS, SANS DISCRIMINATION

L'IBCR a une fois encore soutenu l'Observatoire des tout-petits dans sa dernière campagne de sensibilisation aux inégalités d'accès aux soins médicaux et à la santé observées chez les enfants québécois. Parce que tous les enfants de citoyenneté canadienne établis au Québec doivent avoir les mêmes chances d'être et de rester en bonne santé, et que, en vertu de la loi, le statut migratoire de leurs parents ne doit pas être synonyme de mesures discriminatoires, l'IBCR s'est engagé aux côtés de l'Observatoire pour exiger une égalité de traitement pour tous les enfants.

“ En tant qu'être humain et sujet de droit à part entière, l'enfant devrait être traité de façon autonome et non assujéti au statut de ses parents.

*-Guillaume Landry, directeur général du Bureau international des droits des enfants*



© Observatoire des tout-petits



© Observatoire des tout-petits

## Pour un système adapté à chaque enfant au Québec

Dans le cadre de la réflexion sur les services de protection de la jeunesse menée par le gouvernement québécois, le Bureau s'est mobilisé pour faire valoir la nécessité de changer la façon dont les enfants sont considérés par les institutions du Québec, militant pour plus d'écoute, d'implication et de prise en compte de leur parole sur les sujets qui les concernent. Cette mobilisation s'est faite en plusieurs temps, avec tout d'abord la publication dans la presse d'une lettre ouverte cosignée par Médecins sans frontières Canada, ciblant particulièrement la Commission

spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

Seize organisations œuvrant pour la protection et le bien-être de l'enfant se sont ensuite associées, à l'initiative du Bureau, pour appeler d'une voix commune à revoir les principes de fonctionnement et les approches du système de protection de l'enfance du Québec, pour qu'il s'adapte à chaque enfant, et non l'inverse. Le collectif, représenté par l'IBCR et Equitas - Centre international d'éducation aux droits humains, a pu présenter et illustrer ses recommandations lors d'une audience auprès de la Commission le 25 février dernier.

Cette rencontre a permis d'insister sur la nécessité de mieux prendre en compte la complexité des trajectoires de vie des enfants québécois, et de rappeler l'importance de leur participation. Elle

a également été l'occasion de plaider en faveur d'une société mieux outillée et mieux formée aux droits de l'enfant, et de la création d'une instance indépendante de surveillance du système de protection de l'enfant, capable d'enquêter sur les droits de l'enfant au Québec et d'intervenir.

“ [...] Il faut impérativement impliquer les enfants dans la création de structures et de politiques visant à les protéger. S'ils sont assez grands pour subir nos dérives, notre négligence et nos violences, ils sont assez forts pour nous dire ce qu'ils en pensent et faire entendre leur voix.

*-Extrait de la lettre envoyée à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse en décembre 2019.*



© Josie Desmarais - Métro

## Un forum pour dresser l'état des lieux des droits de l'enfant au Québec

Le Canada a remis en 2020 un rapport aux Nations Unies sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le pays. Dans la lignée de cette initiative, la Faculté d'éducation de l'Université McGill a accueilli un forum ayant pour objectif de dresser un état des lieux de la situation actuelle au Québec, et d'engager les acteurs concernés à s'impliquer dans la transmission d'informations les plus fiables possibles sur la réalité des droits de l'enfant au Québec. Aux côtés d'organisations de protection de l'enfance et de nombreux universitaires, l'IBCR a pu apporter un éclairage sur la question de la violence à l'égard des enfants, ainsi que sur le sujet des minorités ethnoculturelles et religieuses.



Forum des droits de l'enfant au Québec, Montréal (Canada) ▲

## Une formation aux standards minimums de l'action humanitaire

En partenariat avec le Conseil canadien pour la coopération internationale (devenu depuis Coopération Canada), le Bureau a animé en mars 2020 une

formation aux standards minimums de l'intervention humanitaire, basés sur la Charte créée par le mouvement Sphère. 16 personnes issues d'organisations d'aide humanitaire et de développement international ont ainsi été formées au Manuel Sphère, véritable guide pratique de l'intervention humanitaire, internationalement reconnu.

## L'IBCR à Genève auprès de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

L'Alliance organise tous les ans une rencontre entre diverses organisations de la protection de l'enfance, des agences, des universitaires, des décideurs et des mécènes pour faire l'état des lieux de la protection de l'enfance dans l'action humanitaire et créer des liens entre les différentes parties prenantes. Dans le cadre de cette réunion, l'IBCR a été invité à présenter la clé de voûte de ses interventions : l'approche par compétences. Reposant sur l'idée de déterminer les compétences-clés que tout professionnel interagissant avec des enfants devrait posséder, cette approche a permis au Bureau de renforcer les capacités du personnel des forces de sécurité, du secteur social et de la justice de nombreux pays depuis 2011.

## Pour une protection de l'enfant renforcée dans les opérations des Nations Unies

Au cours de la dernière année, des coupes opérées dans le budget des opérations de paix de l'ONU ont eu une incidence considérable sur la qualité des mesures de protection offertes aux enfants. La capacité des Nations Unies à surveiller et à signaler



les violations graves et à réagir s'en est retrouvée réduite, affaiblissant la mise en œuvre du programme du Conseil de sécurité concernant les enfants et les conflits armés.

En réaction, l'IBCR a pris part à la campagne de plaidoyer destinée au Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, rappelant l'importance d'accorder le personnel et les ressources budgétaires nécessaires à la protection de l'enfant lors des missions de paix. Elle appelle également à la diffusion d'une liste complète et exacte des auteurs de violations graves contre les enfants, sans distinction, et à ce que les parties en conflit sur cette liste n'en soient retirées qu'après vérification de la concrétisation de leurs engagements pour protéger les droits des enfants.

## NOUVELLE ÉDITION DES STANDARDS MINIMUMS POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE DANS L'ACTION HUMANITAIRE (SMPE)

Créés en 2012 par l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, les SMPE visent à établir des principes communs entre tous les acteurs de la protection de l'enfance et de l'action humanitaire. Résultant d'un processus de révision de deux ans impliquant quelque 1 900 personnes et 85 agences, la nouvelle édition, simplifiée et plus adaptée au contexte actuel, rend compte des dernières évolutions et rassemble les données récentes du secteur. L'IBCR a collaboré avec l'Alliance dès la création de ces standards, pour définir une norme dédiée à la justice pour enfants en situation d'urgence. Le Bureau a dirigé le groupe de travail qui a piloté la mise à jour de cette norme, devenue la norme n°20 sur la justice pour enfants en situations d'urgence dans la nouvelle version.



▲  
Couverture de la 2<sup>e</sup> version des SMPE

© Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire

## LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IBCR NOMMÉE À L'ONU

Najat Maalla M'jid, présidente de notre conseil d'administration depuis juin 2016, a rejoint les Nations Unies en mai 2019 en tant que Représentante spéciale chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, sur nomination du Secrétaire général António Guterres. Il s'agit d'une nouvelle étape de son engagement en faveur des droits de l'enfant, que le Bureau salue chaleureusement.



## Rencontre avec les Nations Unies autour des droits de l'enfant dans les conflits armés

En 2005 a été adoptée, par les Nations Unies, la résolution 1612, créant, entre autres, un mécanisme de surveillance et de communication des informations concernant les violations des droits de l'enfant, dans le but d'alerter le Conseil de sécurité sur la situation réelle des enfants dans les zones de conflits armés. Au-delà du cadre du Conseil, des spécialistes « amis de la résolution 1612 » se rassemblent régulièrement afin de chercher des solutions pour prévenir les violences et agir pour mieux protéger les enfants touchés par les conflits armés.

Sur invitation de la mission permanente du Canada auprès des Nations Unies, le Bureau s'est ainsi rendu à New York le 15 août 2019 pour prendre part à l'une de ces rencontres, aux côtés de représentantes et représentants d'une quinzaine d'États membres. Son intervention s'est concentrée sur les leçons apprises en matière de renforcement des connaissances du personnel civil, militaire et policier déployé dans le cadre des opérations de paix en ce qui a trait à la protection de l'enfant, et sur l'importance de placer cette protection au cœur des formations précédant leur départ.

Fort de son expérience dans une trentaine de pays auprès de forces de défense et de sécurité, le Bureau a également mis l'accent sur la nécessité de revoir le cadre de ces formations pour qu'elles tiennent davantage compte des compétences-clés nécessaires aux missions de paix, et ainsi améliorer leur impact.

Rencontre des « amis de la résolution 1612 », New York (États-Unis)



© Panel d'ONG pour l'étude mondiale sur les enfants privés de liberté

## La place des enfants n'est pas en détention : la communauté internationale mobilisée

À la suite de la publication, en octobre 2019, d'une étude des Nations Unies sur les enfants privés de liberté, l'IBCR a pris part, aux côtés de 170 organisations non gouvernementales, au plaidoyer international appelant à réduire considérablement le nombre d'enfants détenus et confinés dans le monde.

Parce que la privation de liberté nuit à leur santé mentale et physique, la place des enfants n'est pas en détention. Le Bureau milite en faveur de l'application des recommandations de l'étude par les États membres de l'ONU, à savoir la collecte de données fiables et systématiques sur les enfants privés de liberté, et la création de plans d'action nationaux visant à réduire leur nombre et/ou éliminer complètement la détention de personnes mineures en privilégiant des mesures alternatives. ●



## Rayonnement et engagement du public

Entre avril 2019 et mars 2020

**127 966 visites**

sur notre site Internet, et

**98 830 visiteurs  
uniques**

**9 251 personnes  
abonnées**

à notre infolettre et à nos  
comptes sur les réseaux sociaux

**357 publications  
sur nos réseaux  
sociaux**

qui ont été vues 208 221 fois,  
partagées 494 fois et suscité  
4 355 réactions

Plus de

**30 thématiques  
abordées**

dans nos publications sur les  
réseaux sociaux

**38 publications**

sur le thème de l'égalité des  
genres créées sur nos réseaux  
sociaux et notre site Internet

**5 événements**

organisés ou coorganisés

**7 événements**

liés aux droits de l'enfant  
auxquels a pris part l'IBCR sur  
3 continents

Plus de

**300 personnes  
présentes à nos  
événements**

grand public au Canada

**14 actions de  
plaidoyer**

menées en faveur des droits de  
l'enfant

**30 mentions de  
l'IBCR**

et de ses projets dans les médias  
de nos pays d'intervention



## La communauté universitaire sensibilisée à la protection de l'enfant

Ce sont plus de 30 étudiantes et étudiants de diverses spécialités qui sont venus assister à une conférence animée par l'IBCR le 11 février dernier à l'Université de Montréal. Sur le thème du renforcement des systèmes de protection de l'enfance, l'intervention s'est concentrée sur les leçons tirées de l'expérience du Bureau en matière de protection des droits de l'enfant. Ce moment d'échange et de partage a permis de sensibiliser la communauté universitaire à la promotion et à la protection des droits de l'enfant.

## Courir c'est bien, pour eux c'est mieux !

Le mauvais temps n'a pas empêché les coureurs de se mobiliser pour la cause des droits de l'enfant ! Le vent et la pluie n'ont pas eu raison de la motivation de l'équipe, et ce sont plus de 20 personnes qui se sont donné rendez-vous au parc Jean-Drapeau de Montréal les 27 et 28 avril derniers pour relever le défi cari-

tatif de la Banque Scotia et courir, au choix, 5 km, 10 km, 25 km ou encore la course des enfants sous la bannière de l'IBCR.

Grâce à leur implication, le Bureau a atteint ses objectifs en recueillant 4 500 \$ de dons. Ces fonds ont contribué à financer des mandats de coopérantes et de coopérants volontaires du programme PRODEF, soutenu par Affaires mondiales Canada, lors de la dernière année du projet.

## Retour au pays pour des volontaires plus engagés que jamais, qui racontent leur « vue d'ailleurs »

Chaque année, grâce aux programmes de coopération volontaire, des centaines de Canadiennes et de Canadiens s'envolent hors des frontières du pays pour mettre leurs connaissances, leurs compétences et leur savoir-faire au service d'organisations et d'associations œuvrant pour les droits humains dans le monde entier.

À leur retour, ces volontaires deviennent les plus fervents porte-paroles de ce type de projet. « Bouleversante », « étonnante »,



◀ L'équipe de l'IBCR au défi Banque Scotia 2019, Montréal (Canada)

5@7  
« Vues d'ailleurs » à la Maison du développement durable, Montréal (Canada)

« formatrice » : les qualificatifs choisis pour témoigner de leur expérience sont multiples, mais leurs récits se rejoignent sur l'importance de ces échanges pour la protection des droits de l'enfant et des collectivités vulnérables.

Divers événements ont été organisés tout au long de l'année pour mettre à l'honneur leurs expériences et leurs récits : midi-causeries, 5@7 de rencontres avec d'anciens participants et bibliothèque humaine ont permis aux volontaires de retour au pays de raconter leur histoire et de sensibiliser le public canadien aux enjeux de la protection de l'enfance autour du monde. ●



# Nos interventions autour du monde

## AFGHANISTAN

### VERS UNE POLITIQUE NATIONALE POUR PROTÉGER LES ENFANTS



◀ Conférence de presse à Kaboul (Afghanistan)

© Ministère du Travail et des Affaires sociales afghan

La situation des droits de l'enfant en Afghanistan, un pays qui tente de se reconstruire après plusieurs années de guerre, reste complexe. Le droit des enfants à une protection spéciale adaptée à leur maturité physique et psychologique reste largement méconnu au niveau familial, communautaire et national. Ils sont ainsi plus à risque d'être exposés à la violence, aux abus et à l'exploitation.

522 personnes consultées, dont 198 enfants, dans 5 provinces du pays

4 ateliers organisés

258 professionnelles et professionnels mieux formés et outillés en matière de protection de l'enfant

Mandaté par l'UNICEF, le Bureau s'est engagé en Afghanistan afin de renforcer les capacités du Secrétariat de protection de l'enfant et d'appuyer le ministère du Travail et des Affaires sociales dans l'élaboration d'une politique nationale de protection de l'enfant. Une telle politique doit permettre l'application des lois existantes en matière de protection des droits de l'enfant et tenir compte des problématiques ainsi que des rôles et des responsabilités des divers acteurs impliqués dans la protection des enfants. Pour identifier ces éléments, des ateliers de consultation ont été menés dans cinq provinces, rassemblant plus de 500 personnes, parmi lesquelles des enfants, leurs familles, des spécialistes du secteur de l'éducation ainsi que des représentantes et représentants des institutions religieuses et du gouvernement afghan.

“ Je serai heureux quand notre pays se développera, quand les enfants iront à l'école et pourront jouer dans un environnement sécuritaire.

-Enfant consulté dans le cadre du projet.

Une meilleure gestion de l'information est également nécessaire pour mieux orienter les décisions en matière de protection et contribuer à l'efficacité du système par l'identification, l'évaluation et le référencement des enfants qui nécessitent des services de protection. Le travail du Bureau doit ainsi permettre d'améliorer les protocoles de prise en charge et de suivi des cas impliquant des enfants pour le travail social, grâce à l'analyse de la documentation disponible sur le sujet et à la révision des outils utilisés.

## ANGOLA

### PROTÉGER LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE

En ratifiant la plupart des textes internationaux relatifs aux droits de l'enfant et en élaborant des politiques visant à les protéger efficacement, l'Angola a démontré sa volonté d'améliorer la situation de ses enfants. Cependant, la mise en œuvre de ces politiques est souvent défailante et leur impact reste donc limité.

L'IBCR est ainsi intervenu aux côtés de l'UNICEF en Angola pour renforcer le système de protection de l'enfant, en améliorant la coordination des acteurs de ce système et en permettant à tous les enfants angolais de bénéficier de services professionnels adaptés. Des guides pratiques établissant des procédures et des protocoles clairs en matière de protection, d'encadrement et de prise en



▲ Atelier multisectoriel à Lubango (Angola)

9 formations et ateliers organisés

129 personnes formées ou sensibilisées aux droits de l'enfant

5 guides pratiques créés et 5 formations conçues pour en permettre l'application

charge des enfants ont ainsi été conçus pour les principaux secteurs du système de protection de l'enfant (la justice, les forces de sécurité ainsi que les services sociaux, d'éducation et de santé). Ces guides ont été conçus pour être utilisés au niveau national afin d'harmoniser et de coordonner les pratiques. Le Bureau a également formé plus de 120 professionnelles et professionnels en matière de droits de l'enfant, qui sont désormais outillés et en mesure de transmettre leur savoir et leurs compétences à leurs pairs.

Le gouvernement angolais a par la suite pris un décret exécutif, signé par les cinq ministères des secteurs impliqués, visant à diffuser les préconisations, les procédures et les formations conçues dans le cadre de ce projet dans tout le pays.

## BURKINA FASO

### ADOPTION D'UNE BUDGÉTISATION SENSIBLE AU GENRE ET AUX DROITS DES ENFANTS

Cette année, le Burkina Faso s'est engagé, dans le cadre d'une phase pilote, à adapter les budgets de six ministères\* pour qu'ils soient sensibles au genre et aux droits des enfants. Cette décision est en lien direct avec les actions de l'IBCR dans le pays.

En 2013, le Bureau a en effet mené au Burkina Faso une étude sur la budgétisation adaptée aux enfants, en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), en vue de mieux refléter les engagements politiques du pays dans son budget. Diverses rencontres ont alors été

organisées avec plusieurs ministères, différentes directions et structures étatiques ainsi que des organismes de la société civile, mais également avec des jeunes âgés de 17 à 19 ans. Les résultats de cette étude et de ces ateliers ont permis de déterminer une stratégie pour mieux intégrer les droits de l'enfant dans le fonctionnement et les cycles budgétaires du ministère de l'Économie et des Finances burkinabè, dont nous observons les résultats aujourd'hui.



▲ Groupe de jeunes âgés de 17 à 19 ans ayant participé à l'étude, Ouagadougou (Burkina Faso, 2013)

D'autres initiatives ont par la suite été mises en œuvre par divers fonds et organismes afin de parvenir à cette phase pilote de budgétisation. Avec cette nouvelle réforme, l'État burkinabè rappelle son engagement dans la protection du genre et des droits de l'enfant.

\* Les six ministères concernés sont : Économie, Finances et Développement/Femme, Solidarité nationale et Famille/Éducation nationale et Alphabétisation/Eau et Assainissement/Agriculture et Aménagements hydrauliques/Santé.

## CANADA

### PROTÉGER LES ENFANTS LORS DES MISSIONS DE PAIX

87 policières et policiers formés cette année avant leur départ en Colombie, en Irak, en Haïti, au Mali, en Ukraine, en République démocratique du Congo, en Palestine et au Tribunal pénal international aux Pays-Bas

Chaque année, des policières et des policiers canadiens sont déployés dans le cadre d'opérations de paix pour protéger les populations de pays touchés par des conflits. Le Bureau collabore avec la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour former ce personnel à la protection des enfants en situation d'urgence, et lui permettre de comprendre et de s'appropriier les normes et mécanismes internationaux existants dans ce domaine. Cette formation, développée en partenariat avec la GRC et animée par l'IBCR, est obligatoire avant tout départ depuis 2017. Trois guides de poche sont également remis à chaque personne participante pour appuyer la formation (voir ci-dessous).

### UN NOUVEAU GUIDE POUR LES FORCES POLICIÈRES DÉPLOYÉES LORS D'OPÉRATIONS DE PAIX

Un troisième guide de poche a été produit cette année pour appuyer la formation du personnel déployé lors des missions de paix. Détaillant les mécanismes de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre les enfants en situation de conflit armé, il complète les deux guides déjà créés par l'IBCR, l'un dédié aux normes internationales applicables à la protection de l'enfance en situation d'urgence et l'autre aux mécanismes de coordination entre les acteurs de ce système de protection.



## Nos actions pluriannuelles pour une protection globale

### Pour un environnement social, judiciaire et sécuritaire plus respectueux des droits des filles et des garçons au Burkina Faso

En 2015, le Bureau lançait au Burkina Faso un projet de renforcement des capacités des professionnelles et des professionnels travaillant auprès des enfants, en particulier les forces de sécurité ainsi que le personnel de la justice et du travail social. En cinq ans, d'importants progrès ont été réalisés, et les droits des filles et des garçons en contact avec ces institutions sont chaque jour mieux respectés et protégés. Les actions menées dans le cadre de ce projet, mis en œuvre grâce au soutien d'Affaires mondiales Canada et en collaboration étroite avec les partenaires de l'IBCR sur le terrain, visent à s'inscrire dans la durée et avoir une incidence positive sur la vie des enfants burkinabè.

Un projet financé par :



#### UNE TRAJECTOIRE COMMUNE POUR ACCOMPAGNER L'ENFANT EN CONFLIT AVEC LA LOI

Les enfants présumés en conflit avec la loi (c'est-à-dire suspectés, accusés ou reconnus coupables d'une infraction à la loi pénale) doivent bénéficier

d'un accompagnement respectueux de leurs droits et de leurs besoins. Afin de permettre aux professionnelles et professionnels responsables de cet accompagnement de connaître leurs rôles et leurs responsabilités, trois guides pratiques – aussi appelés modes opératoires – ont été produits et diffusés cette année, et sont respectivement destinés aux forces de sécurité, aux travailleuses et aux travailleurs sociaux ainsi qu'aux gardes de sécurité pénitentiaire. Ce dernier secteur n'était, initialement, pas prévu au programme, mais ses besoins d'accompagnement ont émergé lors des rencontres et ateliers de travail menés avec les partenaires locaux. Avec le guide dédié à la justice créé en 2018, ces outils novateurs définissent une trajectoire complète pour l'enfant présumé en conflit avec la loi, qui n'existait pas jusqu'à présent. Ils garantissent un accompagnement harmonisé, clair et respectueux des droits de l'enfant à toutes les étapes de la procédure, de son entrée en contact avec le système de justice (interpellation) jusqu'à la décision finale le concernant, en passant par les phases d'enquête et, le cas échéant, de retenue ou de garde à vue.



© 2019 / Riccardo Lennart Nils Mayer

“ Les collègues affirment avoir un changement de regard dans leurs pratiques, que leur rôle est plus clair et plus détaillé et que leurs fonctions sont mieux expliquées par les modes opératoires.

-Représentant de la Direction générale de la famille et de l'enfant

#### QUELQUES AVANCÉES CONCRÈTES CETTE ANNÉE

- Nos interventions ont permis une **meilleure collaboration entre les secteurs** visés par le projet, mais aussi avec les différents acteurs de la protection de l'enfance (société civile, services de santé, familles, etc.).
- Les **interpellations se font à présent de manière plus discrète et respectueuse** pour ne pas stigmatiser l'enfant (par exemple, par une

Diffusion du mode opératoire destiné au secteur de la justice, Ouagadougou (Burkina Faso) ▶



Diffusion du guide pratique auprès des gardes de sécurité pénitentiaire, Ouagadougou (Burkina Faso), octobre 2019) ▶



policière ou un policier habillé en civil) ; les comportements violents envers les enfants sont en diminution, et la **présomption d'innocence** est mieux respectée.

- La **présence de travailleuses et de travailleurs sociaux** dans les commissariats et les maisons d'arrêt et de correction ainsi que leur collaboration avec la justice dans les cas impliquant des enfants deviennent systématiques.
- Les **enfants sont plus écoutés et mieux informés** des procédures et de leurs droits, ce qui augmente leur confiance envers les intervenantes et les intervenants.
- **L'écoute des filles victimes de violences basées sur le genre** a été améliorée. La **confidentialité** des dossiers est davantage respectée, et les **délais de prise en charge** pour les cas de violences sexuelles ont été réduits.
- **Le genre de l'enfant est pris en compte** à toutes les étapes de la procédure, ce qui donne lieu à certaines adaptations en matière d'accueil, de fouille, de visite médicale, de choix de mesures de prévention ou alternatives, de confidentialité ou encore la présence de membres du personnel de même sexe que l'enfant.

“ Le mode opératoire [...] vient lever beaucoup d'ombres sur le rôle que joue le travailleur social dans le processus d'aide aux enfants. Sa vulgarisation dans le domaine social [...] permettra de mieux contribuer au bien-être de ces derniers.

*-Éducateur social participant aux ateliers de diffusion du mode opératoire destiné au personnel du secteur social*



Participant et participants au cours pilote de la formation des gardes de sécurité pénitentiaire ▲

## DES PROFESSIONNELLES ET DES PROFESSIONNELS MIEUX OUTILLÉS ET QUALIFIÉS POUR PROTÉGER LES ENFANTS

Connaître les droits et les besoins spécifiques des enfants est indispensable pour les protéger. Cette année, trois écoles de formation professionnelle ont ainsi intégré à leur programme deux nouveaux cours sur les droits de l'enfant : l'Académie de police, le Centre national de qualification des sous-officiers de gendarmerie, et l'École nationale de la garde de sécurité pénitentiaire. Au total, ce sont donc huit institutions qui dispensent désormais les cours conçus dans le cadre de ce projet. Leur implémentation durable au sein des programmes de formation permet à un nombre croissant de professionnelles et de professionnels intervenant auprès des enfants auteurs, victimes et/ou témoins d'actes criminels de mieux connaître les droits de l'enfant et de les intégrer dans leur pratique. Leurs comportements et attitudes évoluent ainsi pour mieux accompagner et protéger l'enfant en tenant compte de ses besoins et de ses spécificités.

60 personnes, dont 13 femmes, ont été certifiées cette année pour dispenser ces deux nouveaux cours



“ Le cours nous a permis de renforcer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de l'assistant pour permettre à l'enfant de mieux supporter le temps passé dans les centres pénitentiaires et atteindre le résultat ultime : la réinsertion sociale.

*-Élève ayant suivi un cours de la formation initiale destinée aux gardes de sécurité pénitentiaire*

“ J'ai beaucoup apprécié la formation reçue, entre autres les dimensions de plaidoyer par rapport aux droits de l'enfant et celles sur le genre et, surtout, l'approche pédagogique utilisée dans ce cours, qui facilite l'application quand nous sommes affectés.

*-Élève en travail social nouvellement affecté à la suite de sa formation*

◀ *Exercice pratique pendant un cours pilote de la formation des gardes de sécurité pénitentiaire*

## CETTE ANNÉE

Les droits de **501 550 filles et garçons burkinabè** sont mieux respectés et protégés

**2 295 personnes**, parmi lesquelles **189 femmes**, ont été formées aux droits de l'enfant et outillées pour appliquer ces droits dans leur pratique quotidienne

**7 734 professionnelles et professionnels** ont indirectement bénéficié des actions de l'IBCR et sont mieux outillés pour protéger les enfants

**44 enfants, dont 4 filles**, ont participé à l'élaboration des nouveaux outils

## PROTÉGER LES ENFANTS : LE RÔLE DE TOUTES ET DE TOUS

Par ce projet, le Bureau cherche également à faire prendre conscience à la population dans son ensemble du rôle qu'elle doit jouer dans la préservation des droits des enfants. Tous les individus d'une société, depuis le commerçant jusqu'à la magistrate, en passant par les parents, le corps enseignant ou les pairs, peuvent agir à leur niveau pour protéger les enfants contre toute forme de discrimination, de violence ou d'abus et agir en ayant leur intérêt à cœur. Le projet a ainsi permis la diffusion de messages forts de sensibilisation lors des activités et événements menés cette année.

## Protéger les enfants en République démocratique du Congo : « Batela Mwana »

Dans tous ses projets, l'IBCR œuvre sans relâche pour systématiser et pérenniser les changements générés, afin d'améliorer de façon durable la protection de tous les enfants. C'est donc en collaboration étroite avec les institutions et les partenaires sur le terrain que le Bureau agit depuis 2015 pour former et outiller les membres de la police ainsi que le personnel de justice et du secteur social en matière de droits de l'enfant en République démocratique du Congo. La volonté, la conviction et l'implication des acteurs de ce projet ont permis de réelles avancées cette

année, créant pour les filles et les garçons congolais un environnement plus sécuritaire et respectueux de leurs droits.

Un projet financé par :



Les guides pratiques et outils de formation créés ces dernières années dans le cadre du projet continuent d'être diffusés auprès des professionnelles et des professionnels visés, afin de leur permettre d'adapter leur pratique quotidienne et de générer des changements tangibles. Des évolutions sont ainsi visibles dès aujourd'hui dans chacun des secteurs concernés par le projet :

### DANS LE SECTEUR DE LA POLICE

Grâce au plaidoyer mis en œuvre dans le cadre de ce projet, la notion de genre est désormais au cœur des préoccupations de la Police nationale. Les femmes sont



Formation de formateurs : les policières et les policiers participants se positionnent contre les violences faites aux enfants, Mbanza-Ngungu (République démocratique du Congo)

ainsi plus nombreuses à occuper des postes à responsabilités au sein des escadrons de protection de l'enfant et de prévention des violences sexuelles (PEPVS), qui mènent par ailleurs des interventions plus sensibles au genre. Les agentes et agents prennent également davantage en compte les spécificités et les besoins liés au sexe et à la situation de chaque enfant. Ainsi, il est possible pour tout enfant de choisir d'interagir avec un homme ou une femme lors des entretiens, et ses

besoins en matière d'hygiène sont mieux pris en considération (par exemple, des kits de protection menstruelle sont disponibles pour les filles).

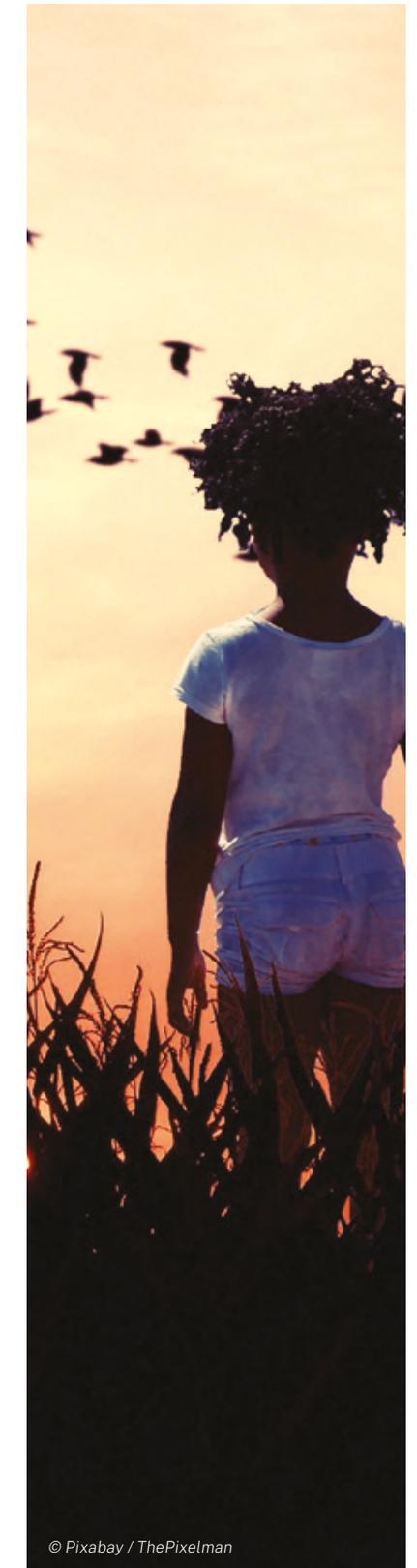
### DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

L'approche de la justice pour enfants évolue, et le personnel judiciaire dans son ensemble privilégie de plus en plus les mesures éducatives, dans le but de réintégrer les enfants en contact avec la justice dans la société et dans la communauté. Les enfants présumés en conflit avec la loi bénéficient désormais d'un accompagnement plus respectueux de leurs droits et mieux coordonné entre les différents acteurs judiciaires. La confidentialité des dossiers est mieux respectée, et les enfants sont davantage invités à prendre part aux décisions qui les concernent. Les juges ainsi que les assistantes et les assis-

tants sociaux prennent désormais le temps d'informer les enfants à chaque étape de leur parcours au sein de l'institution judiciaire, pour leur permettre de formuler des opinions en connaissance de cause.

« J'ai découvert les quatre principes directeurs, car auparavant, je n'avais jamais lu la CDE. Mon intervention est uniquement fondée sur l'application de [ces] principes en tenant toujours compte de l'intérêt supérieur de l'enfant, de la vie et de la survie de l'enfant, de la non-discrimination et surtout en faisant participer l'enfant et en l'impliquant dans le processus décisionnel le concernant.

-Jean Mfutula, président du tribunal de paix de Tshela



© Pixabay / ThePixelman

### CETTE ANNÉE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les droits de 14 740 filles et garçons sont mieux respectés et protégés

737 personnes, dont 257 femmes, ont été formées aux droits de l'enfant et outillées pour appliquer ces droits dans leur pratique quotidienne

2 948 professionnelles et professionnels ont indirectement bénéficié des actions de l'IBCR et sont mieux outillés pour protéger les enfants



“ Ce mode opératoire m’a permis de trouver des réponses, de mettre en lumière la nécessité de respecter les droits des enfants. J’arrive maintenant à élaborer une enquête sociale de qualité, monter un projet de vie et un plan d’intervention.

-Venantie Byenda, assistante sociale à Goma

## DANS LE SECTEUR DU TRAVAIL SOCIAL

Les droits de l’enfant sont pleinement intégrés aux interventions des travailleuses et des travailleurs sociaux ayant bénéficié des actions du projet. Ils jouent, par exemple, un rôle-clé dans la médiation entre l’enfant et le personnel de police ou de justice lors des auditions et des entretiens, et font en sorte que les droits des filles et des garçons soient respectés à toutes les étapes de la procédure. Les mentalités changent, et les préjugés basés sur le genre sont moins présents dans les discours du personnel des métiers visés grâce aux efforts des travailleuses et des travailleurs sociaux pour réduire les inégalités entre filles et garçons congolais et déconstruire les a priori négatifs. Les enfants sont ainsi mieux pris en charge et mieux traités, et, en retour, ils font davantage confiance aux professionnelles et aux professionnels chargés de les protéger.

▲ Atelier de diffusion du guide pratique destiné au travail social, Kisangani (République démocratique du Congo)

► Des policières certifiées formatrices en droits de l’enfant, Mbanza-Ngungu (République démocratique du Congo)



## DE GUIDE PRATIQUE À LÉGISLATION

Le ministère des Affaires sociales a pris cette année un arrêté clarifiant les procédures, rôles et responsabilités en matière de protection de l’enfant dans le secteur social. Inspirées d’un guide pratique élaboré par l’IBCR et ses partenaires sur le terrain, ces préconisations intègrent ainsi le cadre légal du pays. Cette décision est une marque de reconnaissance de l’utilité publique du travail mené dans le cadre de ce projet, et constitue un véritable tournant dans la façon dont les enfants seront désormais pris en charge.

## Combattre la traite des personnes au Honduras

Au Honduras, 14 personnes, dont la majorité ont entre 14 et 16 ans, sont victimes de traite et d’exploitation\* chaque mois. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer son bilan en matière de droits humains, ces chiffres alarmants montrent que le fléau de la traite des personnes persiste. Fort de ses expériences au Costa Rica et au Canada, l’IBCR s’est engagé cette année au Honduras pour appuyer les autorités dans la lutte contre ce trafic. Pendant trois ans, ce projet s’emploiera à renforcer les capacités de tous les acteurs impliqués, au niveau institutionnel et communautaire, pour leur permettre de mieux protéger la population, mais aussi de mieux prévenir ce terrible phénomène, prendre en charge les victimes et poursuivre les coupables.

Projet mis en œuvre avec le soutien du gouvernement du Canada dans le cadre de son Programme d’aide au renforcement des capacités de lutte contre la criminalité.



L’IBCR est signataire depuis 2019 de la campagne Cœur Bleu, une initiative qui vise à mobiliser l’opinion publique dans le monde entier pour lutter contre la traite d’êtres humains et ses conséquences sur la société.

► Signature de la campagne Cœur Bleu, Tela (Honduras)

## QU’EST-CE QUE LA TRAITE DES PERSONNES ?

L’expression “traite des personnes” désigne le recrutement, le transport, le transfert, l’hébergement ou l’accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d’autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d’autorité ou d’une situation de vulnérabilité, ou par l’offre ou l’acceptation de paiements ou d’avantages pour obtenir le consentement d’une personne ayant autorité sur une autre aux fins d’exploitation.

-Définition issue du Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (Nations Unies)



\* Source : « Estudio de Conocimientos, Percepción e Identificación de Víctimas de Trata de Personas en Honduras », étude réalisée conjointement par la Direction de l’enfance, de l’adolescence et de la famille (DINAF) du Honduras, en partenariat avec l’Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et la Commission inter-institutionnelle contre l’exploitation sexuelle commerciale et la traite des personnes (CICESCT), 2019.

“ En tant qu'organisations LGBT, de femmes, de défense des droits de l'homme... nous avons la connaissance de ce qu'est réellement la traite des êtres humains [...] et de toutes ses différentes composantes.

-Said López, coordinateur général de la Plateforme nationale des hommes et femmes trans du Honduras  
-SOMOS TRANS

### UNE LUTTE RENFORCÉE, À TOUS LES NIVEAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pour combattre efficacement le trafic d'êtres humains, l'intervention doit être globale et impliquer toute la société, depuis les institutions de l'État jusqu'aux organisations locales et aux communautés, qui vont informer, sensibiliser et protéger les populations vulnérables afin d'endiguer la violence. L'IBCR va ainsi s'employer au cours des trois prochaines années à renforcer les compétences et la collaboration des institutions honduriennes impliquées dans cette lutte, en particulier de la Commission interinstitutionnelle contre l'exploitation sexuelle commerciale et la traite des personnes (CICESCT), partenaire du projet, et de ses membres (ministère du Travail, bureau du procureur, pouvoir judiciaire, forces de police, etc.). La société civile et ses diverses communautés seront aussi impliquées dans le projet, en particulier les populations vulnérables, les enfants et les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et d'ascendance africaine et les personnes LGBTQI+, pour leur permettre de mieux identifier les menaces de traite et de mettre en place des mécanismes d'alerte rapide, mais aussi de s'impliquer davantage dans les décisions institutionnelles au niveau local et national.

### QUELQUES ACTIONS-CLÉS DE CETTE PREMIÈRE ANNÉE DE PROJET

- **Un état des lieux** de la lutte contre la traite dans le pays et un recensement des organisations et structures impliquées à tous les niveaux de la



Atelier avec le ministère du Travail, Tegucigalpa (Honduras) ▲

société a été effectué grâce à plusieurs ateliers de consultation

- **Deux accords de collaboration** ont été officiellement signés avec la CICESCT et le ministère du Travail et des Affaires sociales
- **Quatre zones d'action privilégiées** ont été déterminées : départements de Cortés, d'Atlántida, de Lempira et de Francisco Morazán (Tegucigalpa)

### MIEUX COMPRENDRE LA SITUATION DU HONDURAS

En cette première année de mise en œuvre, l'IBCR a jeté les bases de ses actions futures en analysant la situation et le cadre légal du Honduras et en recensant les acteurs-clés de la lutte contre la traite des personnes dans le pays. Des ateliers et des rencontres ont été ainsi mis sur pied avec les organisations et groupes de la société civile pour mieux comprendre leur rôle et leur travail en matière de prévention, de protection et de poursuite. Leur participation tout au long du projet sera privilégiée, car leur mobilisation et leur appropriation des actions menées sont indispensables à l'obtention de résultats probants.

14 communautés parmi les plus vulnérables, 22 organisations et 29 institutions ont été consultées pour mieux comprendre le contexte hondurien

10 outils audiovisuels sont en cours de développement pour intégrer la perspective et les intérêts des groupes et communautés vulnérables et victimes de traite dans les formations dispensées aux corps de métiers engagés dans la lutte contre la traite (CICESCT, fonctionnaires de justice, de police et inspecteurs du travail)



▲ Atelier de consultation de la police, Tegucigalpa (Honduras)

### L'ACCENT MIS SUR LE GENRE

Si la traite des personnes affecte tous les genres, il est important d'identifier les vulnérabilités propres à chacun pour les protéger au mieux. Les conditions de vie, l'accès à des services de qualité et la protection offerte au quotidien ne sont pas les mêmes pour les garçons et pour les filles. Les écarts constatés rendent ces dernières plus vulnérables. Le Bureau adoptera donc une approche sensible au genre dans tous ses efforts, pour favoriser une intervention nationale adaptée à la situation spécifique des femmes et des filles. Ainsi, entre autres, les points de vue, les intérêts et les besoins particuliers des femmes et des filles seront particulièrement pris en considération lors de la création d'outils et de formations.

“ [...] Il est important pour nous d'appartenir à ce [projet], et nous espérons continuer à travailler et à lutter pour nos droits afin de maîtriser la question de la traite. [...] En travaillant tous ensemble, la lutte est renforcée. L'idée, c'est de continuer à être vigilant, à se renforcer, à apprendre, pour pouvoir poursuivre notre action.

-Rosa Beatriz Cornejo Pineda, membre du mouvement environnemental et indigène de Santa Barbara et membre du comité de pilotage du projet



## La coopération volontaire : au plus près des communautés

Dernière année de mise en œuvre pour le projet de Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables.

Depuis 2015, ce sont plus de 70 Canadiennes et Canadiens qui ont pris part au projet de coopération volontaire Protection des droits des enfants, des femmes et autres collectivités vulnérables (PRODEF), au cours de 110 mandats. Mis en œuvre en consortium avec Avocats sans frontières Canada, ce projet visait à mieux protéger les droits des enfants, des femmes et des populations vulnérables, notamment par un meilleur accès à la justice, grâce au partage de l'expertise canadienne. Des spécialistes volontaires ont ainsi été déployés dans neuf pays pour consolider les capacités d'organisations partenaires œuvrant pour les droits humains, en termes d'appui juridique, de travail social, de gestion organisationnelle ou encore de communication.

Premier projet de ce genre mené par le Bureau, le PRODEF a permis de relever d'importants défis en matière de développement dans les pays impliqués, tels que l'insécurité, l'impunité et la corruption, la discrimination, les violences basées sur le genre, le non-respect des droits de l'enfant ou encore les violences à l'égard des filles et des garçons. Les volontaires ont pris part à la démarche de promotion et de protection des droits humains mise en œuvre par les partenaires locaux, et participé activement à leurs

côtés au développement de nombreuses initiatives. Recours devant les tribunaux, rédaction de propositions législatives, ateliers de formation, activités de sensibilisation ou création d'outils... ont ainsi permis d'améliorer considérablement la situation de nombreux enfants, femmes et collectivités vulnérables durant les cinq années de mise en œuvre du projet.

Les Canadiennes et les Canadiens déployés ont par ailleurs vécu une expérience unique, et sont devenus à leur retour de véritables porte-parole, capables de sensibiliser et de mobiliser le public canadien en matière de droits humains.

Un projet financé par :



Affaires mondiales  
Canada

Global Affairs  
Canada

### DÉFINITION

La coopération volontaire permet à des Canadiennes et à des Canadiens de partir dans le monde entier pour partager leurs connaissances et leurs compétences avec des organisations locales œuvrant pour la protection des droits humains. Ils renforcent les capacités de ces organisations au cours de mandats à durée variable, allant de quelques jours à plusieurs mois, grâce à des activités de sensibilisation, un appui au plaidoyer et aux projets ou encore un soutien technique et institutionnel, selon les besoins des partenaires locaux.

### EN CETTE DERNIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE

**9 mandats** de coopération volontaire ont été effectués dans **6 pays** : Maroc, Pérou, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Tunisie et Guatemala, ce qui représente **745 jours de mission**

Les actions des volontaires et des partenaires ont permis de mieux **protéger les droits de plus de 1 220 personnes** faisant partie de communautés vulnérables, **dont 734 femmes et 184 enfants**

**35 ateliers de sensibilisation** aux droits de l'enfant ont été offerts

**22 ateliers méthodologiques et/ou juridiques** permettant l'implantation de nouvelles pratiques ont été organisés



© 123RF / Lucian Coman

## Le projet PRODEF en un coup d'œil (depuis 2015)

**110 mandats**

de coopération volontaire

dont

**41 mandats IBCR**

**9 pays**  
**bénéficiaires**

**28 organisations**  
**partenaires**

Une meilleure protection des  
droits de

**24 906 personnes**

dont 17 221 enfants

et 4 128 femmes

grâce à l'appui des volontaires

**9 207 personnes**  
**sensibilisées**

à leurs droits,

dont 5 194 femmes et filles

Une meilleure représentation  
juridique pour plus de

**4 186 victimes**

de violations des droits humains,

dont 2 126 femmes ou filles

Plus de

**300 dossiers**

traités devant les instances  
juridiques en lien avec des  
violations graves des droits  
humains (disparitions, traite des  
personnes, génocide, violences  
sexuelles, etc.)

**31 propositions**  
**législatives**

élaborées en faveur des droits  
des enfants, des adolescentes et  
des adolescents et des femmes

Plus de

**350 ateliers**

organisés

Plus de

**1 800 personnes**  
**formées**

dont 858 femmes

au sein des organisations  
partenaires



Célébration pour les jeunes participant au projet Trayectorias Juveniles, San José (Costa Rica)

## COSTA RICA

NOTRE PARTENAIRE :  
FUNDACIÓN PANIAMOR

Sensibilisation de plus de 70 personnes issues de communautés vulnérables à la prévention et à la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle en ligne

Appui aux efforts de plaidoyer pour des législations en faveur des droits des enfants au moyen de l'analyse juridique des textes de loi concernant les relations inappropriées et le mariage précoce et de la législation concernant les enfants victimes de crimes sexuels

Recueil de 154 témoignages de jeunes filles participant à l'un des programmes du partenaire, et documentation des améliorations de leurs conditions de vie, afin de suggérer des pistes pour la suite du programme

“ Je suis repartie avec l'espoir que les recommandations et les conclusions seront utiles pour la poursuite du précieux travail de Paniamor.

-Coopérante au Costa Rica

“ Dans les organisations comme les nôtres, nous voulons toujours faire beaucoup avec peu de personnel, alors le fait d'avoir des coopérantes et coopérants bien préparés qui viennent nous appuyer nous aide beaucoup. [...] Ce qui enrichit notre travail, c'est le regard externe qui est posé sur nous ; cela nous permet de nous améliorer.

-Représentant de la fondation Paniamor, notre partenaire au Costa Rica

## CÔTE D'IVOIRE

NOTRE PARTENAIRE :  
ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES  
DE CÔTE D'IVOIRE (AFJCI)

Sensibilisation de 455 personnes (personnel d'ONG, du secteur social, de la justice et des forces de sécurité, et membres de l'association) aux droits de l'enfant et de la famille, pour un meilleur respect de ces droits et un appui à l'émancipation des femmes

Formation de 24 futurs institutrices et instituteurs aux droits de l'enfant, contribuant à mettre en place un environnement scolaire sécuritaire pour les enfants ivoiriens

Renforcement des connaissances du partenaire en matière de droits de l'enfant

“ En près de deux ans, j'ai accompli et vu beaucoup de choses, mais les souvenirs qui resteront le plus vivement gravés dans ma mémoire sont les moments que j'ai eu la chance de partager et les relations que j'ai eu le bonheur de nouer.

[...] Quand je suis arrivée, plusieurs de mes collaborateurs savaient que le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant existait, mais n'étaient pas en mesure de le définir. Au fil des sensibilisations et des formations, je me suis rendu compte qu'ils expliquaient le concept aux autres et l'appliquaient particulièrement dans les contextes de garde d'enfant.

-Coopérante en Côte d'Ivoire



Équipe de la clinique juridique de San Pedro, en compagnie de la coopérante (Côte d'Ivoire)

Cérémonie d'initiation des activités annuelles, Guatemala



## GUATEMALA

NOS PARTENAIRES :  
ASSOCIATION MIRIAM  
&  
COMMISSION NATIONALE DE  
LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE  
DES ENFANTS (CONACMI)

Appui à l'élaboration d'un **diagnostic interne** de l'organisation et rédaction d'un guide institutionnel ainsi que d'un **plan de communication** pour les partenaires

Définition d'un **plan stratégique de plaidoyer** au niveau régional et national visant la mise en œuvre d'activités de défense et de promotion des droits des enfants, en particulier de ceux qui sont issus de familles autochtones

Accompagnement de **36 femmes** membres de l'Association Miriam dans les activités de réflexion et la création d'outils de gestion pour renforcer le plaidoyer en faveur des droits de l'enfant auprès des institutions guatémaltèques

## MAROC

NOTRE PARTENAIRE :  
ASSOCIATION BAYTI

Accompagnement juridique pour permettre la réunion de personnes migrantes mineures non accompagnées avec leur famille

Participation à l'**élaboration d'une proposition de loi favorable au placement en famille d'accueil** des enfants privés de protection familiale, en accord avec les normes internationales, et définition d'une stratégie de plaidoyer dans le but d'entamer le dialogue avec les autorités et de soutenir cette proposition

Sensibilisation de **120 enfants** issus de communautés vulnérables à leurs droits

Élaboration de **modules de formation**, d'un guide d'entretien et d'une nouvelle **politique interne** en matière de protection de l'enfant au sein de l'association, en collaboration avec 23 enfants âgés de 8 à 17 ans

Mise en place d'une nouvelle **stratégie de contenu** et d'une **charte éditoriale** pour le site Internet de l'association, axées sur la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes, et intégration d'un nouveau design pour augmenter sa visibilité

Création de **deux nouveaux outils audiovisuels** (vidéos) pour présenter le travail et la mission de l'organisation



Jeunes accueillis par la ferme-école de l'Association Bayti, Essaouira (Maroc)

Activités ludiques et éducatives pour sensibiliser la population à la traite des personnes au stand de CHS Alternativo pendant la foire amazonienne, Iquitos (Pérou)



Réalisation de diagnostics sociaux, analyse de l'environnement des enfants victimes de traite ou de violences sexuelles, et définition d'une **stratégie d'intervention afin de favoriser leur protection**

Mise en œuvre de **formations et d'opérations de sensibilisation à des enjeux liés à la traite des personnes** auprès de comités de prévention, et renforcement de leurs compétences pour mieux protéger les enfants victimes

**Sensibilisation de plus de 700 personnes**, dont environ **450 enfants**, aux enjeux liés à la traite des personnes, à sa prévention ainsi qu'aux droits de l'enfant

Définition et mise en œuvre de nouvelles **procédures et politiques d'égalité entre les genres** au sein de l'organisation, parmi lesquelles l'utilisation d'un langage inclusif et non discriminant ainsi que l'intégration des femmes dans les comités de prévention de la traite des personnes

**Renforcement des capacités organisationnelles** du partenaire, avec l'instauration d'un système de communication, de systématisation et de planification physique et électronique au sein de l'équipe

## PÉROU

NOTRE PARTENAIRE :  
CHS ALTERNATIVO

“ Je crois que j'ai énormément appris, non seulement au niveau des droits humains, mais aussi sur le plan personnel. [...] Je pense que ça aide beaucoup le public canadien. Ça permet de clarifier, de démystifier la traite des personnes et l'exploitation sexuelle, [...] d'expliquer comment une situation d'exploitation prend place.

-Coopérante au Pérou

“ Les connaissances apportées par les volontaires [en droit international] ont renforcé les capacités des membres de l'équipe, qui pourront en bénéficier dans les cas actuels et futurs.

-Membre de CHS Alternativo



▲ Atelier de consultation avec des enfants, Tunis (Tunisie)

Code d'éthique et de bonnes pratiques destiné aux professionnelles et professionnels agissant en faveur de la protection des enfants



## TUNISIE

NOS PARTENAIRES :  
ASSOCIATION ADO+  
&  
TUNISIAN FORUM FOR YOUTH  
EMPOWERMENT

Élaboration d'un **code de bonnes pratiques** encadrant l'interaction avec les enfants et adolescentes et adolescents, avec la participation de 22 enfants

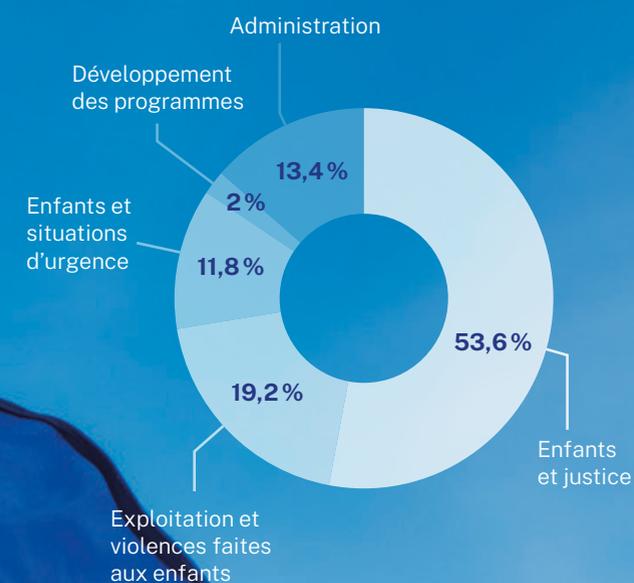
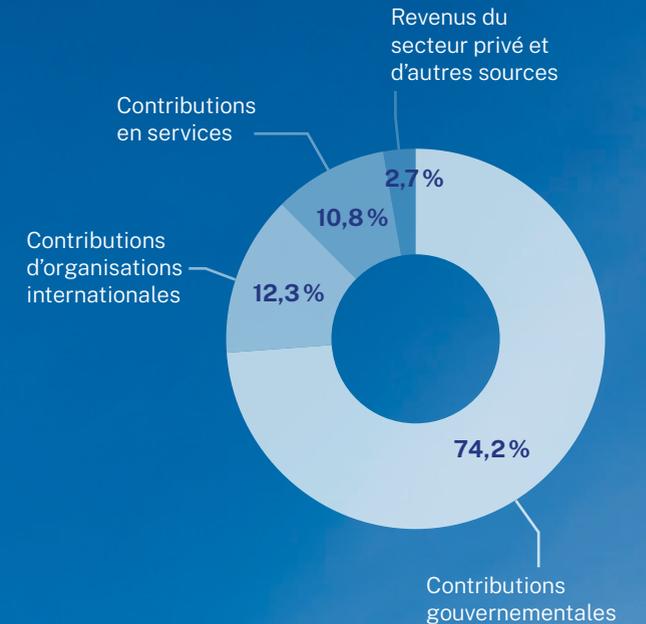
**Sensibilisation de 55 personnes** aux enjeux liés à la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies et au droit international

# Bilan financier

Les états financiers complets de l'organisme au 31 mars 2020 sont disponibles sur demande. L'audit a été réalisé par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.



PRODUITS	2020	2019
Contributions gouvernementales	4 199 343 \$	4 705 645 \$
Contributions d'organisations internationales	696 335 \$	937 867 \$
Contributions en services	613 169 \$	746 125 \$
Revenus du secteur privé et d'autres sources	153 687 \$	166 432 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 662 534 \$</b>	<b>6 556 069 \$</b>
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(65 120 \$)	45 430 \$



CHARGES	2020	2019
Enfants et justice	3 073 959 \$	3 716 281 \$
Exploitation et violences faites aux enfants	1 099 222 \$	1 689 212 \$
Enfants et situations d'urgence	673 916 \$	441 399 \$
Développement des programmes	114 811 \$	220 853 \$
Administration	765 746 \$	442 894 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 727 654 \$</b>	<b>6 510 639 \$</b>



## Des partenaires qui nous permettent d'avancer

Le Bureau remercie chaleureusement ses partenaires gouvernementaux, bailleurs de fonds et partenaires locaux, dont le soutien permet chaque année de protéger plus d'enfants.

### NOS PARTENAIRES GOUVERNEMENTAUX

Affaires mondiales Canada  
Département des opérations de paix des Nations Unies  
Gendarmerie royale du Canada  
Ministère de la Justice du Québec  
Montréal International  
Organisation internationale de la Francophonie  
UNICEF

### PARTENAIRES DE NOS PROJETS

**Burkina Faso**  
École le Vivier

**Canada**  
Avocats sans frontières Canada  
Coalition humanitaire  
École primaire Sainte-Cécile  
École primaire Saint-Fabien  
Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains  
Polytechnique Montréal

Et une quarantaine d'organismes de la société civile canadienne

**Colombie**  
COALICO

**Costa Rica**  
Fundación Paniamor

**Côte d'Ivoire**  
Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire

**France**  
Arts et Métiers ParisTech

**Guatemala**  
Association Miriam  
Commission nationale de lutte contre la maltraitance des enfants (CONACMI)

**Maroc**  
Association Bayti

**Pérou**  
CHS Alternativo

**Tunisie**  
ADO +  
Amal pour la famille et l'enfant  
Tunisian Forum for Youth Empowerment

**Mondial**  
Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire  
ERDO (mondial)  
Plan International  
Terre des hommes

### NOS PARTENAIRES TECHNIQUES

Les Bèjarts (République démocratique du Congo)  
Human After All – HAA (France)  
JOVACO (Canada)

### NOS COMMANDITAIRES

Agence Laval Rive-Nord de iA Groupe financier  
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Galerie 203

### NOS DONATRICES ET NOS DONATEURS

Chaque année, vous êtes nombreuses et nombreux à nous accorder votre confiance en faisant un don, et grâce à vous, nous pouvons continuer à avancer sereinement pour protéger les droits de tous les enfants. Merci pour votre soutien sans faille !

### COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Comité central de partage – Les Œuvres Leroyer  
Congrégation de Notre-Dame  
Filles de la Croix  
Fondation Émilie Jauron  
Fonds Marie-François  
Missionnaires Oblates de Saint-Boniface  
Oblates Franciscaines de Saint-Joseph  
Petites Sœurs de la Sainte-Famille  
Sisters of Charity of St. Louis  
Sisters of Providence of St. Vincent de Paul  
Sisters of St. Martha  
Sœurs de la Présentation de Marie  
Sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc  
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil  
Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire  
Sœurs de Sainte-Anne  
Sœurs de Sainte-Croix  
Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe  
Ursulines

**Nous remercions également toutes les personnes qui nous soutiennent tout en souhaitant préserver leur anonymat.**



**À TOUTES ET À TOUS,  
NOUS ADRESSONS  
UN IMMENSE MERCI.**

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Najat Maalla M'jid**  
présidente (jusqu'en mai 2019)

**Théophile Nikyèma**  
vice-président puis président  
(depuis mai 2019)

**Emmanuelle Tremblay**  
vice-présidente (depuis mai 2019)

**Jean-Claude Legrand**  
secrétaire

**Marianne Limoges**  
trésorière (jusqu'en sept. 2019)

**Nadja Furth**  
trésorière (depuis sept. 2019)

**Denisse Araya Castelli**  
administratrice

**Ghizlane Benjelloun**  
administratrice

**Roberta Cecchetti**  
administratrice

**François Crépeau**  
administrateur

**Joanne Doucet**  
administratrice

**Cisse Mariama Mohamed**  
administratrice

**Rajae Sbihi,**  
administratrice (jusqu'en sept.  
2019)

L'IBCR tient à remercier chaleureusement Najat Maalla M'jid, présidente de son conseil d'administration jusqu'en mai 2019, pour son indéfectible soutien et sa précieuse contribution tout au long de ces dernières années. Nous lui souhaitons la meilleure des réussites dans l'exercice de ses nouvelles fonctions de Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies chargée de la question de la violence contre les enfants. Nous remercions aussi particulièrement mesdames Marianne Limoges et Rajae Sbihi, et leur souhaitons du succès dans leurs projets respectifs. Leur engagement et leur implication dans la promotion et la protection des droits de l'enfant sont en tout point remarquables, et le Bureau a eu le grand privilège de pouvoir compter sur leur expertise pendant la durée de leurs mandats respectifs.

## Une équipe dévouée et engagée

#### COMITÉ DE DIRECTION

**Guillaume Landry**  
directeur général

**Yvan Conoir**  
directeur des programmes

**Karla Ponce**  
directrice administrative, financière et des ressources humaines

**Cathy Launay-Alcala**  
directrice des communications et des partenariats

Le Bureau international des droits des enfants a également la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnels, hommes et femmes, engagés ainsi que sur des stagiaires et des volontaires, qui offrent leur temps et leurs compétences pour contribuer à faire des droits de l'enfant une réalité.

*Merci à toute l'équipe du Bureau pour sa précieuse collaboration lors de la production de ce rapport.*

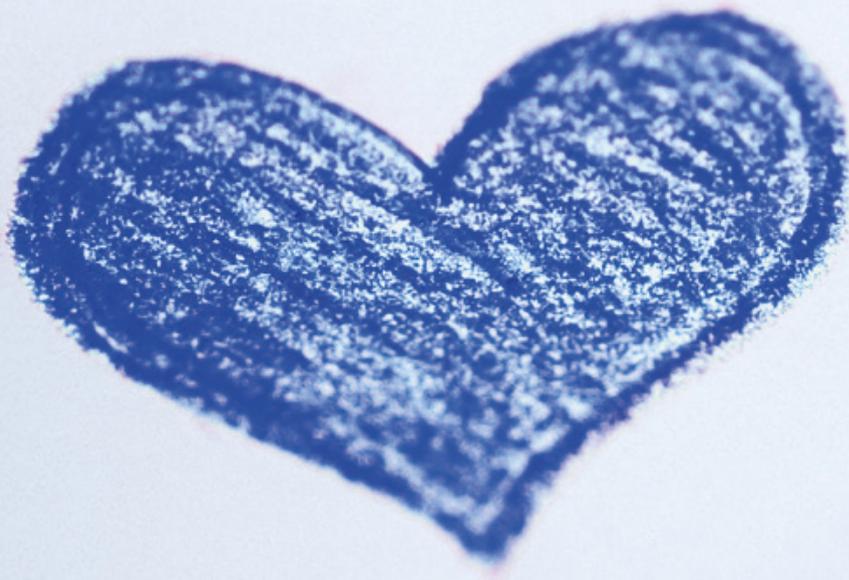


BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS

INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS

OFICINA  
INTERNACIONAL DE  
LOS DERECHOS DEL NIÑO

المكتب الدولي لحقوق الطفل



#### SIÈGE SOCIAL

805, rue Villeray, Montréal,  
(Québec) H2R 1J4 Canada

Tél. + 1 514 932 7656  
info@ibcr.org

#### BUREAUX PAYS

République démocratique  
du Congo - Gombe (Kinshasa)  
Tél. + 243 89 53 74 184  
e.darribere@ibcr.org

Burkina Faso - Ouagadougou  
Tél. + 226 25 36 34 59  
m.causin@ibcr.org

Honduras - Tegucigalpa  
Tél. +504 2203 4730  
g.duquemartin@ibcr.org

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR



[WWW.IBCR.ORG](http://WWW.IBCR.ORG)